



SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES RIVIÈRES ASTARAC-LOMAGNE

Ancienne Mairie – 7 Place de la Halle 32120 SOLOMIAC

TECHNICIEN(NE) RIVIÈRES/MILIEUX AQUATIQUES

CONTEXTE

Le Syndicat mixte de gestion des rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL) a été créé au 1^{er} janvier 2020 dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Ce syndicat interdépartemental de bassins versants est issu de la fusion de 5 syndicats de rivières préexistants, intervenant jusqu'alors sur l'Arrats, la Gimone et la Sère.

Il est actuellement composé de 13 intercommunalités membres et couvre un territoire de 2 070 km² sur 9 bassins versants, pour un linéaire total de 770 km de cours d'eau prioritaires en gestion.

A ce jour, son personnel est constitué d'un coordonnateur, de quatre techniciens de rivières et d'une assistante de gestion.

Toutefois, suite au récent départ d'un agent contractuel, le SYGRAL recherche un nouveau technicien de rivière pour assurer la continuité des missions engagées, notamment pour l'élaboration du prochain programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques et des zones humides du secteur géographique d'affectation (secteur « Arrats Gimone amont »).

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous l'autorité du Président et sous la responsabilité du coordonnateur, le (la) technicien(ne) de rivière mettra en œuvre la politique de gestion des cours d'eau et des zones humides du syndicat et sera notamment chargé(e) de la réalisation de diagnostics fonctionnels des milieux aquatiques de son secteur géographique d'affectation.

Au sein de l'équipe technique, il ou elle participera à la définition des programmes pluriannuels de gestion des milieux aquatiques et des zones humides, déclinés à l'échelle des bassins versants, qui seront ensuite soumis à la procédure de Déclaration d'intérêt général (DIG).

Le (la) technicien(ne) de rivière jouera également un rôle d'information et de médiation auprès des élus, des riverains, des usagers de la rivière et des différents partenaires.

Il ou elle conseillera notamment les élus et les riverains dans la gestion des cours d'eau et les orientera, le cas échéant, dans les démarches préalables à tous travaux envisagés soumis à la loi sur l'Eau.

De manière plus occasionnelle, selon les thématiques, il ou elle suivra les études en lien avec les milieux aquatiques et l'aménagement du territoire, menées dans le périmètre du secteur géographique d'affectation ou du syndicat.

MISSIONS

- Réalisation de diagnostics de cours d'eau, de milieux annexes et de zones humides ;
- Rédaction de notes techniques et de projets d'aménagement ou de restauration ;
- Élaboration puis mise en œuvre de programmes pluriannuels de travaux ou de gestion ;
- Organisation et suivi de chantiers, participation à des chantiers de restauration ;
- Élaboration de CCTP pour les marchés publics de travaux, participation à l'analyse des offres ;
- Conception et mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation auprès de publics divers (scolaires, élus et techniciens, grand public...) ;
- Préparation et animation de réunions techniques et/ou du comité syndical ;
- Concertation et accompagnement technique d'élus, de riverains et de différents usagers sur la gestion des cours d'eau.

COMPÉTENCES REQUISES – PROFIL RECHERCHÉ

Formation

- Bac + 2 à Bac +5 en Environnement ou Gestion des milieux naturels
- Formation professionnelle "technicien de rivière" et/ou une première expérience professionnelle dans un poste similaire seraient un "plus"

Savoirs et connaissances

- Fonctionnement et préservation des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- Réglementation environnementale (loi sur l'Eau, loi Biodiversité...) et procédures administratives
- Connaissances générales en agronomie, agro-écologie et sur les pratiques agricoles
- Fonctionnement des collectivités territoriales
- Règles de la commande publique

Savoir-faire

- Capacités rédactionnelles (comptes rendus, notes techniques, rapports...)
- Maîtrise des logiciels de bureautique (word, excel, powerpoint...)
- Connaissances en SIG (QGIS)

Savoir-être

- Capacités relationnelles
- Travail en équipe
- Pédagogue
- Sens de l'organisation
- Esprit de synthèse
- Rigueur et méthode
- Polyvalence et sens de l'adaptation
- Aptitude au travail de terrain

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail : **Solomiac (32120)**
- Temps de travail : **poste à temps complet (35 heures)**
- Horaires de bureau réguliers, avec contraintes occasionnelles pour des réunions en soirée ou des manifestations le week-end ; possibilité d'effectuer des **horaires à cycle mensuel** avec 1 semaine à 4 jours/quinzaine
- Statut : **Fonctionnaire ou à défaut agent contractuel**
- Rémunération : suivant la grille indiciaire du grade de recrutement (échelon fixé en fonction de l'expérience professionnelle) + RIFSEEP + chèques déjeuner
- Action sociale : CNAS + participation de l'employeur à la santé/prévoyance
- Poste informatique, messagerie, téléphone portable, vidéoprojecteur...
- Véhicule de service (partagé) pour les déplacements sur le territoire du secteur géographique d'affectation et en dehors
- Permis B indispensable

CANDIDATURE

Grade de recrutement : **Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Technicien, Technicien principal**

Type de contrat : **Mutation, à défaut CDD de 3 ans renouvelable**

Poste à pourvoir : **Dès que possible**

Merci d'adresser votre candidature

(CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires)
avant le **20/02/2023** par email de préférence à l'adresse recrutement@sygral.fr

ou par voie postale à l'adresse suivante :

Syndicat mixte de Gestion des Rivières d'Astarac-Lomagne
Ancienne mairie – 7 place de la halle 32 120 SOLOMIAC

Contact : M. SABATIER Christophe – 05 32 26 34 01